



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Dossier suivi par: JOME Laurent
Tel: 247 85510
Email: laurent.jome@ms.etat.lu

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
Service central de Législation
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 17 septembre 2020

Réf. : 831x15537

Concerne: Question parlementaire n° 2595 du 27 juillet 2020 de Madame la Députée Carole Hartmann et de Monsieur le Député Claude Lamberty

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse commune de Monsieur le Ministre des Sports, de Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale et de la soussignée à la question parlementaire n° 2595 du 27 juillet 2020 de Madame la Députée Carole Hartmann et de Monsieur le Député Claude Lamberty concernant le "Programme National Thérapeutique Sport-Santé (PNTSS)".

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

Paulette LENERT
Ministre de la Santé



Réponse commune de Madame la Ministre de la Santé, de Monsieur le Ministre des Sports et de Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale à la question parlementaire n° 2595 du 27 juillet 2020 de Madame la Députée Carole Hartmann et de Monsieur le Député Claude Lamberty concernant le "Programme National Thérapeutique Sport-Santé (PNTSS)".

La campagne « Sport-Santé 2018 » a-t-elle pris fin ? Dans la négative, quand est-ce que cette campagne se terminera ? Dans l'affirmative, quelles sont les conclusions de cette campagne ? Avant le lancement de la campagne, seulement 21 % des 60 médecins généralistes, interrogés lors d'une étude du Luxembourg Institute of Health, connaissaient le projet Sport-Santé. La campagne a-t-elle eu un impact positif sur ce taux ? De quelle façon ?

La campagne nationale « Sport-Santé 2018 » a été présentée le 15 juin 2018 par les ministres de la Santé, de la Sécurité sociale et des Sports au moment du lancement du programme national thérapeutique sport-santé (PNTSS), initiée par l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte, le Luxembourg Institute of Health (LIH) et la Fédération luxembourgeoise des associations de sport de santé (FLASS).

La campagne proprement dit a pris fin en 2018 et la FLASS s'est chargée de son évaluation avec l'aide de chercheurs du LIH et du Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER). Deux articles scientifiques, issus de cette évaluation, sont en cours de publication¹.

Une sous-analyse a montré que la popularité du site internet www.sport-sante.lu a été augmentée grâce à la campagne.

Les ministres peuvent-ils nous fournir les taux de participation aux cours d'activité physique thérapeutique depuis 2014 ?

Il ressort d'études transversales et d'évaluations menées au cours de la période de 2014 à 2018 que la participation aux cours d'activité physique thérapeutique était d'environ 10 participants par cours avec des fluctuations selon les pathologies. En 2018, 14.088 participations ont été enregistrées pour 1990 heures de cours. En 2019, 16 335 participations ont été enregistrées (i.e. une croissance de 16% par rapport à 2018) pour 2411 heures de cours (i.e. une croissance de 21% par rapport à 2018).

Avant le lancement de la campagne, seulement 21 % des 60 médecins généralistes, interrogés lors d'une étude du Luxembourg Institute of Health, connaissaient le projet Sport-Santé. La campagne a-t-elle eu un impact positif sur ce taux ? De quelle façon ?

Des réponses concrètes à ces questions pourront être fournies dès la publication des articles scientifiques précités.

¹ Lion A, Lethal J, Delagardelle C, Seil R, Urhausen A, Theisen D. Promotion of physical activity by general practitioners in Luxembourg. Submitt Publ. 2020.

Lion A, Tchicaya A, Theisen D, Delagardelle C. Effect of a national campaign to promote health-enhancing physical activity for patients with chronic diseases on the participation in outpatient cardiac rehabilitation in Luxembourg. Submitt Publ. 2020.



Des états de lieux réalisés en 2014 et 2016 avaient constaté une couverture nationale inégale de l'offre en matière de cours d'activité physique thérapeutique. Suite au PNTSS, cette couverture a-t-elle été améliorée dans chaque région du pays ?

L'offre des cours et dès lors également le nombre de participations ont sensiblement augmenté depuis 2014, ceci notamment grâce à une meilleure couverture régionale.

Les ministres envisagent-ils de lancer d'autres programmes ou projets afin de promouvoir l'activité physique de la population ? Dans l'affirmative, lesquels ?

Comme il ressort du programme gouvernemental, des mesures concrètes seront mises en place pour encourager l'activité physique de la population entière dont notamment la mise en œuvre du second Plan d'action national « Gesond iessen, méi bewegen » (2018-2025) dont l'objectif principal est de promouvoir une alimentation équilibrée et une activité physique régulière et adaptée parmi toute la population. En ce qui concerne le domaine de l'activité physique, les actions clés suivantes sont définies :

- Création d'un environnement favorisant la mobilité douce et l'activité physique régulière et adapté à tous les groupes d'âges.
- Soutien des actions de terrain promouvant une activité physique régulière adaptée organisée par le PNTSS, les clubs seniors, les écoles et maisons relais, les clubs de sport, comme notamment le label de qualité « Clever Move », « Freed um Vëlofueren », le « Freestyle Tour », la « Nuit du Sport », l'action « Wibbel an Dribbel », le « Nationale Sportsdag FIT50PLUS » ou le projet pilote « Impossible ».
- Développement de campagnes de sensibilisation comme www.aktivdoheem.lu, la campagne #beactive dans le cadre de la semaine européenne du sport, le calendrier des sports loisirs sur www.beactive.lu.
- Recueil des recommandations nationales sur le site internet www.gimb.public.lu pour faciliter l'accès.
- Intégration d'un module obligatoire dans le cursus scolaire de certains professionnels (professions de santé, éducateur, enseignants, animateur, entraîneur, etc.) sur l'activité physique et le développement de la formation continue dans ce domaine.
- Organisation de journée thématiques et de conférences en matière d'activité physique.
- En matière de prévention secondaire et tertiaire, sensibilisation des patients atteints de maladies chroniques aux bénéfices de l'activité physique dès le diagnostic.

Par ailleurs, le programme gouvernemental prévoit la promotion du sport-santé par l'élaboration de programmes thérapeutiques axés sur le sport et le soutien à des offres sportives spécifiques pour des patients avec des problèmes médicaux, chirurgicaux ou psychiques.

Outre la sensibilisation et la formation des principaux intéressés, la mise en œuvre du projet de prescription médicale d'activités physiques pourrait constituer une des pistes à poursuivre.